

MASTRAD SA

Société Anonyme

Au capital de 1.648.558,48 euros

Siège social : 32, Rue de CAMBRAI - 75019 PARIS

394 349 773 RCS Paris

Rapport d'activité du 1^{er} semestre 2024-2025 clos au 31/12/2024

Activité et résultats du Groupe au cours du 1er semestre 2024-2025

CONSOLIDÉS GROUPE

En K€ (Normes françaises)	31 12 24 6 mois	31 12 23 6 mois	Var. (%)
Chiffre d'affaires	383	1 559	-75,43%
EBITDA	-479	-12	-3900,34%
(% du CA)	-125,05%	-0,77%	N.S
Résultat d'exploitation	-725	-238	-204,25%
RCAI	-644	-245	-162,25%
Exceptionnels	-	43	100,00%
Impôt (dont Crédit impôt recherche)	-	20	-100,00%
Résultat net part du groupe	-644	-183	-250,86%

Au cours du premier semestre s'achevant au 31/12/2024, Mastrad a réalisé un chiffre d'Affaires de 383K€ (vs. 1 559K€ au 31/12/2023). Cette différence de chiffre d'affaires marque le pivotement entre les derniers marchés historiques de Mastrad, le chiffre d'affaires étant dorénavant composé de revenus de la marque sous licence et des ventes de thermomètres de cuisson.

La perte d'exploitation s'établit à 725 K€ contre 238 K€ au cours du 1er semestre clos le 31/12/2023 sous l'effet notamment de dépenses engagées au titre du développement de nouveaux produits alors quand même temps la masse salariale a été ramenée de 375 K€ à 271 K€. Le résultat net s'affiche à – 644K€ contre -183K€.

Résultats du premier semestre de l'exercice se clôturent au 31/12/2024

Mastrad a définitivement tourné la page de sa gamme historique de produits. L'accord de licence avec M&Co sur la France et l'Europe est maintenant bien en place et les éléments sont présents pour une croissance des royalties sur les prochaines années. Cela c'est notamment traduit par la finalisation d'une opération à succès avec Intermarché, la participation au salon Maison&Objet et la célébration des 30 ans de Mastrad organisée par M&Co à Paris avec tous les clients et anciens clients.

Sur le développement des sondes, Mastrad a continué à pousser la marque ORKA en France, en Europe et aux Etats-Unis via la commercialisation en ligne (site web et Amazon principalement) avec un fort succès autour de Thanksgiving aux US. Mastrad a aussi continué à travailler avec des influenceurs pour développer son image principalement sur Instagram et Facebook.

Enfin, en fin de semestre Mastrad a dévoilé son nouveau produit sur le marché des sondes connectées : Temp°it sur la plateforme de crowdfunding Kickstarter, qui a permis de collecter de nombreux retours positifs et d'atteindre en termes de « pré ventes » près de 3* notre objectif initial. Fort de ce succès, les retours des bakers ont été intégré au produit pour aller encore plus loin dans le développement de ce thermomètre 4-en-1. Une seconde campagne sera organisée en mai pour une disponibilité du produit durant l'été.

Au 31 décembre 2024, après prise en compte de la perte nette semestrielle, les capitaux propres consolidés s'élève à 1 428 K€ et la trésorerie disponible à 240 K€.

La procédure de sauvegarde :

Le 25 mars 2025 le Tribunal de Commerce a accepté le plan de sauvegarde présenté par Mastrad montrant par-là la confiance dans le management et dans la capacité à renouer avec la croissance et le succès grâce à 2 nouveaux produits.

La durée du plan de sauvegarde est sur 8 ans avec un 1er remboursement en mars 2026.

M. Mathieu LION s'est engagé à verser à l'adoption du plan la somme de 200 000€ en compte courant dont un tiers entre les mains du Commissaire à l'exécution du plan, aux fins de règlement des sommes payables aux créanciers à l'adoption du plan et à la 1ere échéance en mars 2026.

Perspectives 2025

Suite à l'acceptation du plan de sauvegarde, Mastrad va pouvoir sereinement lancer les 2 produits sur lesquels la société travaille depuis 18 mois. Temp°it, le premier thermomètre 4-en-1 avec WiFi, a déjà été présenté au salon Ambiente de Francfort, au salon The Inspired Home Show de Chicago ainsi que le week-end dernier à BBQ Expo à Paris. Après un très bon accueil de la part des retailers et des distributeurs, une campagne de crowdfunding sera relancée sur Indiegogo en mai. Le lancement commercial fin 2025 doit permettre à Mastrad de renouer avec une croissance rentable.

Le deuxième produit, qui doit permettre à Mastrad de rentrer sur un nouveau marché en plein essor sera dévoilé autour de l'été 2025. Ce produit révolutionnaire axé sur l'hydratation nomade a fait l'objet d'un dépôt de brevet et devrait permettre à Mastrad de revenir à son niveau de chiffre d'affaires habituel. Nous commencerons les campagnes de crowdfunding durant l'été.

Capital social

Aucune opération sur le capital n'est intervenue au cours du 1^{er} semestre 2024-2025.